



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 89746

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le besoin de favoriser une véritable démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, le but étant de diviser par deux l'écart d'accès aux diplômes entre les enfants d'ouvriers et de cadres, en agissant dès le secondaire. Il souhaite connaître la volonté du Gouvernement et s'il va entreprendre une réforme du processus d'orientation à l'entrée de l'enseignement supérieur, afin de garantir pour tous les bacheliers, y compris ceux issus des filières technologiques et professionnelles, un droit effectif d'accès avec des chances réelles de réussite dans une formation supérieure adaptée, ce qui exige la création de filières et parcours adaptés et diversifiés en fonction du profil des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89746

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7537

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)